

## DÉLIBÉRATION DE\_2022\_041

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-neuf mars, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à 18 heures 30, en session ordinaire à la SALLE DES FÊTES DE MONTPEYROUX sous la Présidence de Thierry BOIDÉ.

Date de convocation : 23 mars 2022

Présents : Cyril AMELIN, Sylvie CROSSOIR, Michel FRICHOU, Marcel LESBÉGUERIES, Didier MOREAU, Hélène DONADIER, Jean-Luc FAVRETTO, Jean-Thierry LANSADE, Marie-Catherine ROHOF, Christian SCALIGER, Christian GALLOT, Annie MAIGRE, Éric REY, Thierry BOIDÉ, Marc GRANDY, Cyril BARDE, Éric FRÉTILLÈRE, Dominique POINTET, Didier FOURCAUD, Jean-Pierre CHAUMARD, Gilbert DE MIRAS, Gilles TAVERSON

Pouvoirs : Ghislain PANTAROTTO par Thierry BOIDÉ, Karine LEY par Annie MAIGRE, Jean-Louis REY par Christian GALLOT, Jocelyne ARSIGNY par Cyril BARDE, Magalie LEPLET par Gilles TAVERSON, Yves JACQUELIN par Marc GRANDY

Secrétaire : Annie MAIGRE

Membres en exercice : 32 Présents : 22 Votants : 28 Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 28

### OBJET : VENTE LOT 13 SUR LA ZA ÉCOPOLE A VÉLINES

Monsieur le Président fait part au Conseil Communautaire de la demande faite par la SCI MAGNIOLA d'acquérir le lot 13 pour une surface totale de 2 183 m<sup>2</sup> à 14.90 € HT le m<sup>2</sup> sur la ZA Écopôle à Vélines.

Monsieur le Président propose de fixer le prix de vente du terrain à 32 526.70 € HT hors frais de notaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve cette décision et autorise le Président à signer toute pièce nécessaire à la réalisation de cette vente.

Le Président,  
Thierry BOIDÉ